

Communiqué de presse
Nanterre, le 30 septembre 2019

Mise à disposition du document d'enregistrement universel au 30 juin 2019

Le Groupe Crédit Coopératif annonce la mise à disposition du public de son document d'enregistrement universel au 30 juin 2019, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.19-0845 en date du 27 septembre 2019.

Le document d'enregistrement universel au 30 juin 2019 contient les éléments suivants :

- Le rapport financier semestriel au 30 juin 2019 ;
- Le rapport semestriel d'activité ;
- La déclaration du responsable ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière du 1^{er} semestre de l'exercice 2019.

Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site www.credit-cooperatif.coop dans la rubrique [« Banque et fière de l'être / Résultats et informations réglementées »](#), ainsi que sur le site de l'AMF.

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. www.credit-cooperatif.coop / agirandco.coop

Contacts presse Crédit Coopératif

Laurence Moret - 01 47 24 83 37
presse@credit-cooperatif.coop

Crédit Coopératif